

Monsieur Jean-Pierre FARANDOU
Président Directeur Général de la SNCF
2, place aux Étoiles - CS 70001
93633 La Plaine Saint Denis Cedex

Harfleur, le 24 octobre 2022.

Objet : Conférence d'axe Normandie Nord- Paris Rouen Le Havre

Copie : M. BEAUNE, ministre des Transports

Monsieur le Président, Directeur Général,

J'ai participé, le 20 octobre, à la Conférence d'axe Normandie Nord - Paris Rouen Le Havre qui s'est déroulée à Rouen.

Ce fut pour moi l'occasion de souligner et de regretter les très nombreux dysfonctionnements ferroviaires relevés sur la ligne Le Havre / Paris et leurs conséquences nombreuses et récurrentes pour les usagers.

La Normandie étant dépourvue de lignes à grande vitesse, aucune de ses lignes n'est visiblement prioritaire en Île-de-France. Par conséquent, les Franciliens et les RER circulent avec des augmentations de cadence qui obligent les trains de la ligne Paris-Rouen-Le Havre à ralentir considérablement dès son entrée dans la région francilienne.

Cela entraîne un ralentissement constant de la vitesse des trains circulants sur la ligne (un train Le Havre Paris mettait en moyenne 105 minutes en 1976 contre 124 aujourd'hui) mais aussi des trains qui subissent systématiquement les décisions prises par les autorités de transport d'Île-De-France sur son propre réseau RATP/Francilien.

C'est notamment le cas dans le cadre du projet ÉOLE où tous les weekends entre juillet et fin octobre, à l'exception du 8 et du 22 octobre, ont été perturbés par des travaux augmentant le temps de trajets d'environ 40 %, soit 30 minutes.

Le réseau SNCF entre Le Havre et Paris est donc inadapté aux usages actuels, notamment pour les voyageurs quotidiens ou très réguliers (du fait du télétravail), qui subissent toutes ces difficultés, sans avoir aucun avantage puisque la proximité kilométrique avec Paris tend à s'effacer devant le ralentissement global du trafic.

D'autre part, et comme je l'ai affirmé lors de la conférence du 20 octobre, nous devons faire face, en complément de la qualité déplorable et des dysfonctionnements sur la ligne Le Havre-Paris, à un inquiétant projet de modification des horaires du seul TGV qui dessert le Havre depuis que la ligne TGV Le Havre-Aéroport Charles de Gaulle-Strasbourg ait été supprimée en 2010.

En effet, la ligne Le Havre-Marseille, qui s'arrête à Rouen, mais aussi Mantes-La-Jolie, Versailles, Chantier, Massy-Palaiseau, Lyon Part Dieu, Valence TGV, et Avignon TGV s'apprête à voir ses horaires s'inverser. Ce dernier ne partirait plus le matin du Havre, mais en milieu d'après-midi pour une arrivée tard en soirée à Marseille. À l'inverse, il quitterait Marseille tôt le matin pour rejoindre Le Havre en milieu d'après-midi.

Tous les élus havrais ont déposé une motion visant à s'opposer à cette modification, qui risque très fortement d'entraîner la diminution du nombre d'usagers, et donc, *in fine*, la suppression de cette ligne pourtant extrêmement utile pour sortir de Normandie sans passer par Paris. L'ensemble des parlementaires de Seine-Maritime en ont fait autant à travers un courrier.

Je ne comprends pas comment la SNCF a pu décider de changer les horaires de cette ligne connectée actuellement par ses correspondances à toute la Normandie, sans avoir sollicité l'avis de la Région ? Cela m'apparaît incompréhensible.

A ce stade, si vous ne pouvez plus revenir sur les nouveaux horaires annoncés, je vous remercie d'étudier rapidement l'affectation d'un second TGV pour garantir également les horaires actuels de cette ligne.

En conclusion de ces différents éléments et questionnements, et eu égard aux enjeux sociologiques et économiques des territoires de l'axe Seine il m'apparaît urgent que soit avancé le calendrier de mise en service de la LNPN (Ligne Nouvelle Paris Normandie).

L'un de vos prédécesseurs avaient affirmé que la direction de la SNCF avait contractée une dette envers tous les normands, il serait judicieux qu'elle soit acquittée dans les meilleurs délais.

Je reste à votre disposition pour prolonger ce courrier pour lequel je vous remercie de bien vouloir m'apporter une réponse détaillée,

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Directeur Général, en l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Paul LECOQ